Clôture des candidatures le 15 décembre

La Médaille de l'enfance et des familles

est une distinction honorifique pour célébrer toutes les familles et les professionnels qui les accompagnent



Vous souhaitez obtenir la Médaille de l'enfance et des familles

Découvrez les critères d'attribution sur
www.udaf62.fr
ou auprès de la
mairie de votre domicile

RENSEIGNEMENTS AU

03 21 71 21 42

SERVICE DÉPARTEMENTAL DE LA MÉDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES
16, boulevard Carnot 62000 ARRAS

Pas-de-Calais Le Département

www.udaf62.fr
institution@udaf62.fr

Udaf Pas-de-Calais
UNIS POUR LES FAMILLES